



lozere.fr



DOSSIER DE PRESSE

Lundi 13 janvier 2014

Présentation du guide

Bien Vieillir en Lozère



Conseil général de la Lozère
Elodie Lehnebach
Hôtel du Département
Rue de la Rovère
48000 Mende
04 66 49 66 07 - 0684 95 87 33
elehnebach@cg48.fr

lozère
LE DÉPARTEMENT

Le Guide *Bien Vieillir* en Lozère

«BIEN VIEILLIR EN LOZÈRE», LA NOUVELLE BROCHURE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOZÈRE VIENT DE PARAÎTRE.



Pour le Conseil général, qui a pour compétence obligatoire l'action sociale, notamment en faveur des personnes âgées, il s'agit de répondre aux attentes des familles, du territoire et d'accompagner au mieux la population vieillissante.

Cette brochure a pour objectif d'informer les familles sur les dispositifs et les offres d'accueil des personnes âgées en Lozère. En plus de valoriser les établissements, c'est également un outil de travail pour les travailleurs sociaux du département dans le cadre de leurs missions d'accompagnement des personnes âgées et de leurs familles.



La prise en charge de la dépendance représente un engagement financier conséquent. Les besoins du territoire sont couverts. Avec 1 694 places d'hébergement, la Lozère, se situe en bonne position par rapport aux ratios régionaux et nationaux.

Ce sont de petites unités de vie équipées selon les goûts et les habitudes des résidents, des espaces de vie accueillants, où règne une ambiance chaleureuse du fait de la mise à disposition de locaux privés destinés aux rencontres familiales.

Lieux de vie et d'échanges, ces établissements font écho aux valeurs de solidarité, de responsabilité, de partage et de respect de la dignité portées par le Conseil général.

En 2011, la Lozère a été classée 14ème département de France pour la qualité de ses structures d'accueil (Source: guide la Santé).

Les objectifs

Le Conseil général s'inscrit dans une dynamique de communication auprès de sa population sur le bien vieillir en Lozère. Cette volonté a été portée par le Schéma des solidarités 2013-2017 du département voté le 21 décembre 2012 par l'assemblée départementale.

La réalisation de ce document a nécessité un investissement des services du Conseil général (Direction de la Solidarité départementale, services de l'Autonomie et de la Communication) et une participation des établissements.



Les objectifs de ce guide mis à disposition des usagers, de leurs familles, des professionnels et partenaires sont les suivants :

- la **COMMUNICATION ET LA VALORISATION DE LA POLITIQUE SOCIALE** engagée auprès des personnes âgées
- la création d'un **OUTIL D'ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ DES PERSONNES ÂGÉES** et de leurs familles est un document de référence pour les travailleurs sociaux du département
- une **INFORMATION CLAIRE DES PRESTATIONS PROPOSÉES** par le département pour le maintien à domicile ou l'entrée en établissement
- la **PROMOTION DES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX**, dans un environnement exceptionnel, rénovés grâce au département, dans le cadre de son programme d'investissement à hauteur de **27 M€**, leur permettant ainsi de s'inscrire dans une démarche de qualité de la prise en charge
- un outil qui favorisera enfin la **MISE EN PLACE D'UNE GESTION DES PLACES DISPONIBLES DES EHPAD** sur le site du Conseil général accessible à tous.

La diffusion

Ce guide est édité en 4 300 exemplaires (ce qui représente un coût de 10 300 € sans la diffusion) pour une diffusion locale et nationale :

- Mairies,
- Maisons de retraite lozériennes et limitrophes,
- Cabinets médicaux, centres médico-sociaux,
- Conseils généraux limitrophes,
- Maison de la Lozère,
- CNSA et partenaires institutionnels et associatifs

L'intégralité de cette brochure a été déclinée sous forme d'annuaire sur le site internet de la Lozère : www.lozere.fr/accueillir-les-personnes-agees.html

